

# A L'ATTENTION DE TOUS LES CANDIDATS

## A L'ÉPREUVE DE **SPECIALITE HISTOIRE DES ARTS**

### BACCALAUREAT SESSION JUIN 2020 (3 pages)

Pour vous aider dans votre préparation, vous pouvez prendre connaissance des conseils suivants et consulter les sites indiqués ci-dessous. L'épreuve d'histoire des arts de spécialité est encadrée par des textes précis de l'Education Nationale. Elle se répartit sur deux épreuves, l'une à l'écrit (**coefficient 3**), l'autre à l'oral (**coefficient 3**) s'appuyant sur un **dossier de synthèse** réalisé au cours de l'année, autour des trois thèmes au programme.

#### Pour bien se préparer :

> Présentation générale du **programme** :

Programme général de la spécialité Histoire des Arts :

<http://www.education.gouv.fr/cid53325/mene1019677a.html/>

Le programme porte sur trois thèmes, dont l'un est renouvelé chaque année (détails en page 2).

[https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=141232](https://www.education.gouv.fr/pid285/bulletin_officiel.html?cid_bo=141232)

**1/ L'art et le sacré**

**2/ Les années cinquante**

**3/ La photographe Tina Modotti**

En accompagnement du programme du baccalauréat, vous pouvez consulter en ligne le site du lycée Honoré d'Estienne d'Orves <https://www.lyc-honore-d-estienne-d-orves.ac-nice.fr/> et le blog du Pôle Art de ce lycée <https://histoiredesartsaestienne.blogspot.com/>

> Textes officiels concernant l'**épreuve**

[http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin\\_officiel.html?cid\\_bo=59483](http://www.education.gouv.fr/pid25535/bulletin_officiel.html?cid_bo=59483)

> On pourra également consulter les ressources du site Eduscol, consacrées à l'histoire des arts

<http://eduscol.education.fr/histoire-des-arts/>

• **L'écrit** est une épreuve d'une durée de **3h30**, lors de laquelle le candidat choisit un des deux sujets proposés. Les deux sujets portent obligatoirement sur deux des trois thèmes du programme de l'année, le premier sujet est une dissertation, le second un sujet sur documents.

• **L'oral** consiste en un entretien oral de **30 minutes**, précédé d'une préparation de **30 minutes** pour que le candidat organise ses idées autour de la thématique qu'il a tirée au sort. Il s'organise autour d'une première partie de **10 minutes maximum**, d'une seconde partie couvrant le temps restant.

L'oral s'appuie sur un dossier préparé par le candidat ne dépassant pas **30 pages** numérotées, annexes comprises.

## LE DOSSIER

### PRECISIONS SUR LE FOND

ATTENTION un dossier ne doit pas être un copier-coller depuis des éléments pris sur Internet. Il doit montrer une réflexion personnelle du candidat à partir des sujets pris obligatoirement au sein des trois thématiques du programme. Il traduit une **appropriation personnelle** de ces trois questions.

### PRECISIONS SUR LA FORME

Le dossier comporte **30 pages** numérotées. C'est un format maximum, et normé

Il débute par une introduction et s'achève sur une table des matières

Le dossier contient :

- La présentation et l'analyse de **trois œuvres ou problématiques**, chacune étant reliée à l'un des trois thèmes du programme de l'année en cours (voir ci-dessous pour ce programme). Les reproductions doivent être d'une taille suffisante pour permettre une bonne exploitation et l'analyse de tous les détails. Les extraits musicaux ou vidéo doivent être courts et représentatifs
- Le dossier est visé par le professeur coordonnateur de l'équipe enseignante et accompagné d'**une fiche pédagogique** réalisée par les professeurs qui ont assuré la formation au cours de l'année (sauf candidats libres) Cette fiche mentionne la nature et le contenu des séances de travail de la classe, les rencontres, les visites, les recherches et les activités communes, les partenariats noués avec les institutions, structures ou lieux culturels ou patrimoniaux. Elle figure en pages 6 et 7 sur 12 du lien suivant : [http://cache.media.education.gouv.fr/file/14/84/2/modeles\\_fiches\\_pedagogiques\\_211842.pdf](http://cache.media.education.gouv.fr/file/14/84/2/modeles_fiches_pedagogiques_211842.pdf)

## ***Au moins huit jours avant l'épreuve, le dossier est mis à la disposition du jury qui l'évalue durant cette période***

### **CONSEILS**

Les documents, plutôt que d'être de petites vignettes multiples, doivent être d'une taille et d'une qualité facilement exploitable dans une analyse maîtrisée. Nous rappelons qu'un document n'est pas seulement une image, qu'il peut être textuel ou sonore ou filmique pour aborder une question autrement que par l'iconographie...

La mise en page et la présentation du dossier sont laissées à l'appréciation du candidat. Pour autant l'objet n'est pas de réaliser une œuvre plastique calligraphiée ou dessinée mais bien de communiquer clairement une réflexion personnelle argumentée et appuyée sur des exemples avec des outils modernes comme le traitement de texte et l'insertion de documents.

*Critères d'évaluation et notation* Le candidat est noté sur vingt points répartis comme suit :

. Le dossier est noté sur 7 points : conformité avec le programme du cycle terminal et les questions limitatives ; richesse, sensibilité et personnalité du propos ; exploitation critique et identification des sources (bibliographie, discographie, sitographie, etc.) ; intégration et référencement des documents, en particulier iconographiques ; qualités de mise en forme, correction du style et de l'orthographe.

- L'oral dans son ensemble est noté sur 13 points : maîtrise du programme du cycle terminal et des questions limitatives ; maîtrise du vocabulaire approprié à chaque domaine artistique ; compréhension des questions, structuration et à-propos de l'exposé et des réponses ; précision des connaissances, œuvres et références mobilisées ; distance par rapport au dossier et mise en perspective de son propre travail ; sensibilité de l'approche ; clarté et qualité de l'expression orale.

*Composition du jury*

L'évaluation est assurée conjointement par deux professeurs de l'éducation nationale titulaires de la certification complémentaire en histoire de l'art et ayant la charge de l'enseignement de spécialité histoire des arts en série L ; l'un des deux membres du jury est obligatoirement spécialiste d'une discipline artistique.

## **Histoire des arts – Enseignement de spécialité série L**

### **Le programme 2020**

*Questions et enjeux esthétiques*

#### **L'art et le sacré**

Partant du principe que « la notion de sacré [est] une notion sociale, c'est-à-dire un produit de l'activité collective » (Marcel Mauss), l'étude des rapports entre l'art et le sacré, dans le cadre de l'enseignement de l'histoire des arts, englobe non seulement les genres artistico-religieux communément regroupés sous le qualificatif générique d'« art sacré », mais encore tout ce par quoi l'art exprime « le sacré [...] comme une catégorie de la sensibilité » (Roger Caillois), « un élément dans la structure de la conscience » (Mircea Eliade).

À l'aide d'exemples choisis dans une diversité aussi grande que possible d'époques, de domaines artistiques et de civilisations, d'objets et d'édifices culturels ainsi que d'œuvres d'art, il s'agira : tout d'abord, d'étudier la relation complexe qu'entretient l'art avec le fait religieux, notamment dans une fonction véhiculaire ou illustrative des textes sacrés ; puis, de considérer son apport à des rituels relevant d'une acception soit strictement religieuse, soit plus largement anthropologique, voire laïque, de la notion de sacré ; enfin, de s'interroger sur la manière dont l'art devient lui-même objet de sacralisation à l'époque contemporaine.

La question s'organisera donc autour des trois axes ainsi dégagés :

Représentations artistiques du sacré / L'art, partie prenante du rite / La sacralisation de l'art.

*Un artiste en son temps*

#### **La photographe Tina Modotti (1896-1942)**

*Arts, ville, politique et société*

#### **Les années cinquante**

Tout arbitraire soit-il, le découpage en décennies ne laisse pas de façonner notre pensée du XX<sup>e</sup> siècle : l'étude de l'une d'entre elles ne pourra donc s'affranchir d'une réflexion sur la périodisation et les chronologies en histoire des arts.

Les dix années qui voient progressivement s'éteindre une génération d'artistes des avant-gardes (Schönberg, Derain, Matisse, Nolde, Rodtchenko, Vlaminck, etc.) et éclore le Pop Art pour se clore avec l'entrée en scène des Nouveaux réalistes en 1960 sont marquées, dans les arts plastiques, par une rivalité transatlantique que cristallise la question de l'abstraction. Expressionnisme abstrait à New York, abstraction lyrique avec l'école de Paris : ces courants non seulement promeuvent des peintres majeurs de l'époque, mais confirment le rôle de la critique dans la construction des mouvements artistiques.

En architecture, le brutalisme, en musique, le sérialisme intégral, l'œuvre ouverte et l'essor des grands studios électroacoustiques semblent étayer la lecture de cette période comme d'un nouvel âge des avant-gardes : New-Look, Nouvelle vague, bientôt Nouveau roman, etc. Pour autant, la place conquise par la photographie, le cinéma, le design et les arts décoratifs s'accompagne-t-elle toujours de la même audace formelle ? Abstraction photographique en Allemagne, triomphe du photoreportage « humaniste » en France et aux États-Unis ; nouveaux matériaux synthétiques, mais au service d'une élégance néoclassique : une dialectique présente aussi dans le théâtre ou la danse, et emblématisée par le jazz, qui vit en ces années une véritable querelle des Anciens et des Modernes.

Un Adorno ou un Barthes nous invitent aussi à une lecture plus politique et sociologique de cette période. Sur fond de décolonisation et tandis que la guerre fait rage en Indochine et en Corée, cette décennie est à la fois celle des caves de Saint-Germain-des-Prés, de la Beat Generation et celle des grands festivals - Aix, Avignon, Cannes, Kassel ; celle de l'essor des politiques culturelles qui aboutira, en France, à la création d'un ministère en 1959, et celle d'une vulgarisation par la télévision, le film et le microsillon qui fait soudain accéder à une célébrité planétaire des artistes comme Picasso, Callas ou Karajan, à l'instar des stars du cinéma ou du jeune rock n'roll. Les années cinquante n'ont-elles pas, ainsi, transformé le rapport à l'art d'une génération, voire de toute une société ?